



Public :
 Salariés du secteur sanitaire et social,
 contrats aidés, individuels

Prérequis :
 Aucun

Nombre de participants :
 10 maximum

Organisation pédagogique :
 - Approche pratique et théorique
 - Mises en situation
 - Formation en présentiel

Moyens pédagogiques :
 - Moniteur PRAP 2S
 - Ordinateur – vidéo projecteur –
 caisses - canne simple et trépode –
 cannes anglaises – Drap de glisse –
 Déambulateur - Lit médicalisé –
 Fauteuil roulant - Lève personne -
 Planche de transferts.
 Manuel de l'acteur PRAP : ED 7201
 Guide à l'usage des aidants et des
 soignants : ED 7202
 NB : Les participants doivent être
 chaussés de chaussures fermées à l'avant
 et à l'arrière.

Durée : 21 heures

Dates : Nous contacter

Validation :
 - Certificat PRAP 2S de l'INRS
 (Sous réserve de réussite aux
 évaluations de fin de module).
 - Attestation de formation

Lieux :
 GRETA SAINT-QUENTIN
 CHAUNY

Tarif : Nous contacter

Code fiche produit :
 SQC-P005

Nous contacter :
 GRETA SAINT-QUENTIN
 CHAUNY
 Espace Scolaire Condorcet
 17 rue Henri Hertz
 02100 SAINT-QUENTIN
 Mail : greta.sqc@ac-amiens.fr
 Tél. 03.23.08.44.20
 http://greta-sqc.fr

N°SIRET : 190 200 501 00038
 N° Décl. d'activité : 22 02 P0004 02

PREVENTION DES RISQUES LIES A L'ACTIVITE PHYSIQUE DU SECTEUR SANITAIRE ET SOCIAL (PRAP2S)

OBJECTIFS

- Rendre les intervenants à domicile, acteurs de la prévention au sein de leur entreprise ou à domicile.
- Rendre les acteurs capables de contribuer à la suppression ou à la réduction des risques professionnels auxquels ils sont exposés durant leur travail.
- Dégager des pistes d'amélioration de situations de travail mettant en œuvre l'activité physique.
- Aider à la manutention des personnes à mobilité réduite.
- Être acteur de prévention et force de proposition en matière d'évaluation des risques professionnels.
- Connaître les principes de base de manutention et de manutention de personnes à mobilité réduite.

PROGRAMME

(Etabli conformément au référentiel national de formation PRAP 2S)

- LES ATTEINTES A LA SANTE ET LEURS CONSEQUENCES
 - ⊕ Notions d'accident de travail (AT) et de maladies professionnelles (MP)
 - ⊕ Nature et l'importance des AT et MP
 - ⊕ Coût humain et financier
- LA PLACE DE L'ACTIVITE PHYSIQUE DANS LA SITUATION DE TRAVAIL
 - ⊕ Place de l'activité physique dans la situation de travail
 - ⊕ Notion de situation de travail
- LE FONCTIONNEMENT DU CORPS HUMAIN
 - ⊕ Principaux éléments de l'anatomie et de physiologie de l'appareil locomoteur
 - ⊕ Différentes atteintes de l'appareil locomoteur
 - ⊕ Facteurs de risques
- ELEMENTS DETERMINANTS L'ACTIVITE PHYSIQUE SUR LE POSTE DE TRAVAIL
 - ⊕ Sollicitations de l'appareil locomoteur
 - ⊕ Déterminants de l'activité physique
 - ⊕ Conséquences sur la santé
 - ⊕ Pistes d'amélioration des conditions de travail
- PRINCIPES DE BASE DE SECURITE PHYSIQUE ET D'ECONOMIE D'EFFORTS
 - ⊕ Principes de base de sécurité physique et d'économie d'efforts
 - ⊕ Exercices pratiques
- PRINCIPES DE BASE POUR LA MANUTENTION DE PERSONNES A MOBILITE REDUITE
 - ⊕ Spécificités liées à la situation
 - ⊕ Evaluation du potentiel de la personne à mobilité réduite
 - ⊕ Principes de manutention des personnes à mobilité réduite
 - ⊕ Exercices pratiques
- ⊕ Le maintien et l'actualisation des compétences du PRAP 2S est à prévoir tous les 24 mois.

DEBOUCHES

NA